

**GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL DES VINGT-QUATRE POUR
LES QUESTIONS MONÉTAIRES INTERNATIONALES ET LE DÉVELOPPEMENT**

**COMMUNIQUÉ
Bali, Indonésie, 11 octobre 2018**

1. Les ministres du Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales et le développement ont tenu leur centième réunion à Bali, en Indonésie, sous la présidence de M. Mangala Samaraweera, ministre des Finances et des Médias du Sri Lanka, assisté de M. Julio Velarde, gouverneur de la Banque centrale de réserve du Pérou, premier vice-président, et de M. Yaw Osafo-Maafo, ministre d'État de la République du Ghana, second vice-président.
2. Nous tenons à remercier les autorités indonésiennes de leur organisation de l'assemblée annuelle et de leur hospitalité chaleureuse. Nous présentons aussi nos condoléances à l'Indonésie et lui apportons notre soutien à la suite des conséquences dévastatrices des événements tragiques récents.
3. Tandis que la reprise de la croissance mondiale se poursuit, les perspectives risquent maintenant d'être révisées à la baisse. Il est inquiétant de constater que la croissance est de plus en plus inégale, même entre les pays émergents et les pays en développement (PEPD). Nos pays membres s'efforcent de gérer l'impact du durcissement des conditions financières découlant de la normalisation de la politique monétaire en cours dans les pays avancés; cependant, un changement rapide du sentiment des marchés financiers pourrait retarder la reprise de la croissance. Nous sommes préoccupés par l'incertitude associée aux tensions commerciales et aux mentalités protectionnistes qui assombrissent davantage nos perspectives de croissance. Nous reconnaissons qu'il est urgent de prendre des mesures au niveau national pour renforcer la résilience, tout en soulignant la nécessité d'une action multilatérale pour assurer la stabilité financière et la croissance mondiale.
4. Nous appelons résolument à coopérer au niveau international pour promouvoir un système commercial multilatéral fondé sur des règles, ouvert, transparent, non discriminatoire et équitable, avec l'Organisation mondiale du commerce en son centre. Nous sommes prêts à participer aux initiatives mondiales visant à améliorer ce système pour qu'il facilite le développement durable, assure une répartition équitable des avantages et suive l'évolution de la technologie. Afin d'augmenter les bienfaits du commerce pour les PEPD, nous demandons aux organisations internationales de s'engager davantage en faveur de l'intégration régionale et d'une gouvernance mondiale plus efficace du commerce.
5. Nous appelons à une coordination internationale des politiques économiques afin de contrer les retombées négatives des politiques intérieures des pays avancés et de limiter ainsi les périodes d'instabilité récurrentes qui perturbent la croissance des PEPD. Dans le cadre de la surveillance exercée par le Fonds monétaire international (FMI), il importe d'effectuer une évaluation impartiale et contextuelle des mesures macroprudentielles et de gestion des flux de capitaux, afin d'aider les pays à mettre en œuvre des mesures appropriées qui assureront la stabilité financière.
6. Actuellement, les conditions financières difficiles dénotent l'importance d'un solide dispositif mondial de sécurité financière avec, en son centre, un FMI qui repose sur un système de quotes-parts et dispose de ressources adéquates. Il est essentiel de maintenir au minimum la capacité de prêt actuelle du FMI en augmentant les quotes-parts et en réduisant sa dépendance à l'égard des emprunts. Bien que les accords d'emprunt bilatéraux aient joué un rôle important pendant la crise financière mondiale, ils expireront à la fin de 2019. Nous encourageons le renforcement de la coopération entre le FMI et les arrangements financiers régionaux. Nous appelons à une adaptation continue des instruments du FMI, y compris la

conception des programmes et leur conditionnalité, à l'évolution de la situation et des besoins des pays membres. Nous encourageons le FMI à relancer le débat sur un instrument d'échange de liquidités à court terme. En outre, nous appelons à l'équité du FMI en matière de surveillance et de décisions en matière de prêts. Nous appuyons la poursuite des travaux visant à explorer la possibilité de renforcer le rôle des droits de tirage spéciaux en tant qu'instrument de coopération internationale et monnaie de réserve internationale.

7. En ce qui concerne la revue des mécanismes du FMI en faveur des pays à faible revenu (PFR), nous demandons un relèvement des limites d'accès au fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC), ainsi que la mise en place de mécanismes crédibles pour accroître ses ressources, son efficacité et son impact. Nous encourageons en outre à maintenir l'instrument de soutien à la politique économique aux côtés de l'instrument de coordination de la politique économique qui vient d'être établi, à améliorer le financement de précaution et à augmenter les possibilités de combinaison avec des financements non concessionnels. Nous attendons avec intérêt les mesures que prendra le FMI pour approfondir sa relation avec les pays fragiles, conformément aux recommandations de son bureau indépendant d'évaluation.

8. Nous demandons instamment aux institutions financières internationales et à la communauté internationale d'apporter un soutien accru aux pays en développement qui sont touchés de manière disproportionnée par les crises de réfugiés et les déplacements involontaires, sources de fortes pressions économiques et sociales dans certains pays du Moyen-Orient et d'Afrique et, plus récemment, en Asie, en Amérique latine et dans les Antilles. Il est urgent d'agir de manière collective pour remédier aux conséquences et aux causes des crises actuelles. Nous préconisons de poursuivre l'application de stratégies de développement fondées sur la coopération face à ce grave problème. Nous attendons avec intérêt les résultats du pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, à l'initiative des Nations Unies.

9. La vulnérabilité croissante liée à la dette nous préoccupe. Nous exhortons la communauté financière internationale à renforcer son soutien aux efforts déployés par les pays en développement pour gérer les dynamiques interdépendantes de la dette et de la croissance. Une mise en œuvre souple du cadre de viabilité de la dette des PFR et de la politique des plafonds d'endettement devrait tenir compte des infrastructures et des dépenses sociales dont les pays ont tant besoin, tout en préservant la viabilité de la dette. Nous demandons au FMI, au Groupe de la Banque mondiale (GBM), aux partenaires multilatéraux et aux donateurs de prendre rapidement des mesures plus énergiques pour renforcer les capacités de gestion budgétaire et de gestion de la dette, améliorer la transparence de la dette et développer les marchés financiers intérieurs. Nous encourageons les pays à maintenir leur capacité institutionnelle dans ces domaines critiques. Nous mettons l'accent sur la responsabilité conjointe des pays débiteurs et créditeurs dans la promotion de la transparence et de la viabilité de la dette, et nous encourageons aussi à assurer une bonne coordination entre créanciers.

10. Le succès des initiatives d'ajustement et de réforme visant à renforcer la croissance inclusive et à améliorer la viabilité de la dette dépendra également d'un environnement commercial et financier extérieur favorable, de financements d'urgence disponibles en temps voulu et d'un flux adéquat de financements concessionnels pour les PFR. Nous sommes préoccupés par la diminution d'environ 20 % de l'aide publique au développement accordée aux PFR entre 2013 et 2016, et nous demandons instamment aux pays donateurs de prendre des mesures pour inverser cette tendance.

11. Les risques liés à la viabilité de la dette sont également élevés pour les pays en développement exposés aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques. Nous soulignons l'importance du soutien du FMI et du Groupe de la Banque mondiale, notamment par des approches novatrices destinées à aider les pays à renforcer leur résilience et à débloquer des fonds pour lutter contre les changements climatiques.

12. Nous demandons au FMI et au Groupe de la Banque mondiale de renforcer leur assistance à la mobilisation des ressources intérieures, à la lutte contre les flux financiers illicites et à l'atténuation de l'impact social et distributif négatif des ajustements budgétaires. En outre, la coopération internationale en matière fiscale est essentielle pour établir des règles justes et éviter les pratiques et la concurrence fiscales dommageables. Cette coopération devrait tenir compte des problèmes, des circonstances et des priorités des PEPD. Nous saluons le rapport intérimaire du groupe de travail du G-24 sur les politiques fiscales et la coopération internationale en matière fiscale, qui propose des méthodes d'apprentissage entre pairs, de renforcement des capacités, de mise en œuvre de l'échange d'informations automatique et sur demande, ainsi que des points de vue sur certaines questions telles que la fiscalité de l'économie numérique, les industries extractives et les transferts indirects d'actifs.

13. Il est peu probable que le financement privé des infrastructures et du développement atteigne l'ampleur envisagée dans le Programme d'action d'Addis-Abeba en vue de réaliser les objectifs de développement durable (ODD) de 2030. Les banques multilatérales de développement (BMD) sont particulièrement bien placées, individuellement et conjointement, pour jouer un rôle important dans la promotion d'un climat propice aux investissements et à la réduction des risques y afférents dans les pays en développement. Elles devraient assumer ce rôle. Ensemble, elles pourraient développer le potentiel inexploité de mise en commun et de diversification des risques dans l'ensemble du réseau des BMD, créer de nouvelles catégories d'actifs pour les investisseurs privés et tirer parti de leurs atouts respectifs pour maximiser l'impact sur le développement en soutenant des programmes dirigés par les pays. Plus généralement, nous appelons les BMD à augmenter d'urgence leurs ambitions de financement et leur efficacité en matière de développement, afin d'aider tous les pays desservis à atteindre les ODD tout en reconnaissant leurs priorités et leur situation intérieure.

14. L'évolution de la technologie engendre des possibilités de croissance inclusive, mais aussi des risques résultant d'une fracture technologique croissante et de l'exclusion économique et sociale. Nous accueillons favorablement le programme de Bali du FMI et du Groupe de la Banque mondiale pour les technologies financières (« fintech »), qui énonce les principaux paramètres dont il faut tenir compte pour formuler des stratégies destinées à tirer parti des avantages des changements technologiques et à se prémunir contre les dangers pour la stabilité financière, l'intégrité et la protection des consommateurs. Nous remarquons que le Groupe de la Banque mondiale met davantage l'accent sur le développement du capital humain, que nous conseillons fortement d'associer au programme de transformation des emplois et de l'économie. Nous prenons note des travaux actuels du Groupe de la Banque mondiale sur l'indice du capital humain et attendons avec intérêt de nouvelles améliorations de la méthodologie et de nouvelles données disponibles à la suite du développement des capacités et des investissements dans la collecte des données. Nous mettons en garde contre l'utilisation inappropriée de l'indice pour classer la performance des pays.

15. Nous souscrivons aux efforts déployés à l'échelle mondiale pour lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Cependant, ces initiatives ont eu certaines conséquences imprévues pour de nombreux pays, notamment la diminution des relations de correspondants bancaires. Nous encourageons le FMI et le Groupe de la Banque mondiale à continuer à catalyser des solutions visant à enrayer cette diminution, notamment au moyen d'un processus consultatif associant les pays d'origine et de destination, ainsi que les autorités nationales de réglementation et les organismes mondiaux de normalisation.

16. Nous continuons de souligner l'importance des réformes de la participation et de la gouvernance au sein des institutions de Bretton Woods pour tenir compte de l'évolution du paysage économique mondial. Nous attendons avec intérêt l'achèvement de la quinzième revue générale des quotes-parts du FMI, y compris un accord sur une nouvelle formule de calcul des quotes-parts, avant les réunions du printemps 2019 et au plus tard avant l'assemblée annuelle de 2019. Nous sommes préoccupés par la lenteur des progrès réalisés à ce jour et demandons au comité monétaire et financier international de dégager un consensus

permettant de conclure l'accord en temps voulu. Nous réitérons notre appel en faveur d'une formule révisée de calcul des quotes-parts qui accorde plus de poids au PIB calculé selon les parités de pouvoir d'achat dans le panachage du PIB et qui redéploie davantage les quotes-parts des pays avancés au profit des pays émergents ou en développement dynamiques. Ce réalignement ne doit pas avoir lieu au détriment des autres PEPD et doit protéger les quotes-parts et la participation de tous les pays admissibles au fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) et des petits pays en développement. Nous réitérons nos appels en faveur de la mise en œuvre définitive de la réforme de 2010 de la gouvernance du FMI concernant la représentation au conseil d'administration, et de la création d'un troisième siège pour l'Afrique subsaharienne afin de renforcer la participation et la représentation de la région sans porter préjudice au siège d'un autre PEPD.

17. Nous saluons l'approbation des résolutions relatives à l'augmentation de capital de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et nous encourageons tous les pays à approuver en temps voulu les résolutions relatives à l'augmentation de capital de la Société financière internationale (SFI). Il est essentiel que le Groupe de la Banque mondiale intervienne efficacement en faveur de tous les pays qu'il sert pour maximiser l'impact sur leur développement. La nouvelle structure d'actionnariat de la BIRD n'entraînera pas de changement notable dans la participation des PEPD à la gouvernance de la BIRD. En ce qui concerne la revue de l'actionnariat de la BIRD prévu en 2020, nous encourageons vivement les conclusions qui respectent les principes d'Istanbul visant à une répartition équitable des voix entre pays développés et pays en développement et en transition.

18. Nous attendons avec intérêt la mise en œuvre effective de l'IDA 18, qui devrait accroître considérablement l'aide en faveur des pays à faible revenu et donner des résultats dans les cinq domaines couverts, dont l'emploi et la transformation économique. Nous approuvons l'intention d'accroître le financement de la BIRD en faveur des pays sortant de l'IDA et demandons instamment l'élimination de la clause de paiement accéléré pour ces pays. Une fois sortis de l'IDA, ces pays présentent souvent d'importants déficits de financement qui ne peuvent pas être comblés par des emprunts auprès de la BIRD et d'autres créanciers. L'élimination de cette clause contribuera à une sortie réussie de l'IDA en allégeant le fardeau financier de ces pays pendant leur transition vers des emprunts non concessionnels.

19. Enfin, nous engageons le FMI et le Groupe de la Banque mondiale à redoubler d'efforts pour mettre fin à la sous-représentation criante de certains pays et régions dans les recrutements et les progressions de carrière, y compris aux postes d'encadrement. Nous réaffirmons l'importance de la diversité et de l'équilibre entre femmes et hommes au sein du personnel à tous les niveaux, y compris la diversité des établissements d'enseignement et des formations.

LISTE DES PARTICIPANTS¹

Les ministres du Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre sur les questions monétaires internationales et le développement ont tenu leur centième réunion à Bali (Indonésie) le 11 octobre 2018, sous la présidence de M. Mangala Samaraweera, ministre des Finances et des Médias du Sri Lanka, assisté de M. Julio Velarde, gouverneur de la Banque centrale de réserve du Pérou, premier vice-président, et de M. Yaw Osafo-Mafo, ministre d'État de la République du Ghana, second vice-président.

La réunion des ministres a été précédée le 10 octobre 2018 par la cent douzième réunion des suppléants du Groupe des Vingt-Quatre, sous la présidence de M. P. Nandalal Weerasinghe, gouverneur adjoint de la Banque centrale du Sri Lanka.

Groupe africain : Abderrahmane Raouya, Algérie ; Mutombo Mwana Nyembo, République démocratique du Congo ; Adama Koné, Côte d'Ivoire ; Tarek Amer, Égypte ; Yinager Dessie Belay, Éthiopie ; Roger Owono Mba, Gabon ; Charles Adu Boahene, Ghana ; Raphael Otieno, Kenya ; Abdellatif Jouahri, Maroc ; Zainab Ahmed, Nigéria ; Dondo Mogajane, Afrique du Sud.

Groupe asiatique : Subhash Garg, Inde ; Peyman Ghorbani, République islamique d'Iran ; Alain Bifani, Liban ; Tariq Bajwa, Pakistan ; Rommel Herrera, Philippines ; Ranepura Samaritunga, Sri Lanka ; Maya Choueiri, République arabe syrienne.

Groupe latino-américain : Laura Jaitman, Argentine ; Fabio Kanczuk, Brésil ; Andrés Pardo, Colombie ; Sergio Recinos, Guatemala ; Vanette Vincent, Haïti ; Rodrigo Carriedo, Mexique ; Renzo Rossini, Pérou ; Alvin Hilaire, Trinité-et-Tobago ; Jose Rojas Ramirez, Venezuela.

Observateurs : Yisr Barnieh, Fonds monétaire arabe ; Ping Sun, Chine ; Christophe Perrin, OIT ; Adriyanto Adriyanto, Indonésie ; Mohamed Jouini, Banque islamique de développement ; Suleiman Al-Herbish, OFID ; Yousef Al Bassam, Arabie saoudite ; Manuel Montes, Centre Sud ; Ahmed Al Qamzi, Émirats arabes unis ; Mukhisa Kituyi, CNUCED ; Navid Hanif, DAES ONU.

Invités : David Lipton, premier directeur général adjoint, Fonds monétaire international
Joaquim Levy, directeur général et directeur financier, Banque mondiale
Joseph Stiglitz, professeur, Columbia University

Secrétariat du G-24 : Marilou Uy, Aldo Caliari, Angela Hanna, Lana Bleik

Secrétariat du FMI pour le G-24 : Danny Xufeng Jiang, Aric Maiden

¹ Personnes assises à la table de discussion.